



Lettre ouverte à Jean-Luc Moudenc : Au nom de l'écologie et de l'intérêt public, donnez sa chance au projet de ferme urbaine des Pradettes

Monsieur le Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole,

Nous avons pris connaissance de l'avis négatif formulé par cinq de vos adjoints au projet de ferme urbaine porté par le collectif N.A.T.U.R.E.S. Pradettes, sur la friche de Bordeblanche. Il y a près de deux ans nous vous interpellions déjà sur le sujet, et votre réponse était qu'il fallait un projet viable et financé.

Dix-huit mois plus tard, alors que le collectif N.A.T.U.R.E.S. Pradettes vous a présenté un projet soutenu par les citoyens du quartier, monté en collaboration avec les services de la Métropole, soutenu par la Région et par la Commission Européenne, vous continuez de refuser de le considérer comme une option viable.

Nous sommes sincèrement choqués du mépris dont vos adjoints ont fait preuve à l'égard de la qualité du travail fourni, aussi bien par les collectifs citoyens que par les institutions et les organismes professionnels qui ont accompagné et soutenu la réalisation de ce dossier.

Nous vous demandons donc un ré-examen sérieux et non discriminant du dossier présentant le projet d'oasis agro-urbaine des Pradettes. Ce qui ne semble pas avoir été fait par les élus en charge de la question.

Au nom de l'écologie

Le dernier rapport du GIEC nous alerte encore une fois sur l'urgence d'agir. Vous avez là un projet clé en main et plébiscité par un quartier. Qui permet à la fois de créer **un îlot de fraîcheur** dans une zone de forte densité urbaine, et qui, rentre dans les objectifs de **lutte contre l'artificialisation des terres** (devenu un cadre obligatoire) et permet d'œuvrer à **l'autonomie alimentaire de la ville**. Comment expliquer ce refus qui va à contresens de ce qu'il faudrait mettre en œuvre à l'échelle de la métropole ?

Au nom de l'intérêt public

Quelle conception de l'intérêt commun avez-vous M. Moudenc, quand s'agissant d'un terrain municipal vous mettez dos à dos un promoteur immobilier prêt à verser 3,8 millions d'euros et un collectif citoyen demandant la mise à disposition du foncier (public !) pour du maraîchage ? La proposition d'une phase pilote de 3 ans pour confirmer la viabilité économique faite par le collectif est raisonnable, et il nous semble que c'est une conception terrible du bien commun que **de demander à des citoyens de racheter des terrains publics afin d'avoir le droit d'en disposer.**

Le chantage conditionnant la réalisation des équipements publics qui font cruellement défaut aux Pradettes à la vente d'un terrain de ce même quartier est tout aussi scandaleux et inacceptable ! Depuis quand un quartier doit autofinancer ses équipements publics ?

Face à ces problématiques, ainsi qu'à la mobilisation, et au grand intérêt que nous portons toutes et tous à ce projet, nous espérons, Monsieur le Maire, que vous saurez ré-ouvrir la voie du dialogue et de la raison.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir nos sincères salutations.



Collectifs signataires :

Alternatiba Toulouse, Amis de la Terre Midi-Pyrénées, Green My City, Non au gratte-ciel de Toulouse, 60 Millions de Piétons 31, Axe Vert de La Ramée, CIVAM 31, FNE Midi Pyrénées, Confédération Paysanne 31, ATTAC Toulouse, Cocagne Alimen'Terre, CROSI Occitanie, Artisans du Monde Toulouse, La Chouette Coop, Plaisance pour le Climat, Atécopol, Basso Com'Potes, Youth for Climate, Le 100e Singe, Pétanielle, Cugnaux en Transition, LDH 31, AMAP réseau Midi Pyrénées, Copernic 31, Collectif Anti-OGM 31, Jardiniers de Tournefeuille

